

Conseil d'administration de Nantes université du vendredi 30 septembre 2022
Compte rendu de la liste « Ensemble pour le service public de l'enseignement supérieur et de la recherche »

Compte rendu par les élu-es de la liste « Ensemble... ».
Nous mentionnons uniquement les points qui nous semblent les plus importants.
Pour plus de précisions, contactez-nous !

Informations de la présidente

Augmentation très forte du coût des fluides : 2021, 5 millions d'euros ; 2022, 7 millions d'euros, en 2023 on anticipe un coût de 16 millions d'euros. Pour l'instant, l'État ne compense pas, et la présidente pense qu'il ne pourra pas ne pas accompagner les universités, notamment les universités sous-dotées comme Nantes.

Il n'y aura pas de réduction du chauffage ni de mesures qui conduiraient à imposer des cours à distance aux étudiants.

Ensemble demande s'il y aura des fermetures de bâtiments au-delà de ce qui est pratiqué habituellement ?
Réponse de la présidente : non, il ne s'agit pas non plus d'imposer le télétravail aux collègues.

Ensemble demande la parole et tient à alerter sur la mise à disposition des documents très tardivement. Ceci ne facilite pas le travail des élus. Les ordres du jour des CA sont pléthoriques et une semaine avant, il n'y avait aucun document sur Prodoc. Cela ne permet pas l'étude sérieuse et approfondie de ces documents ni une concertation nécessaire à tout travail d'élus. Certains documents ont été mis la veille du CA...

Festival de rentrée du 22 septembre. 6 000 étudiants et 600 personnels présents dans une ambiance « positive et agréable ».

Ensemble intervient sur le coût de ce festival et surtout sur l'utilisation de 90 000 euros de CVEC. Le conseil de pôle sciences et technologie a voté une motion s'indignant de l'utilisation de la CVEC. Les élus du conseil du pôle ont trouvé indécent d'utiliser la CVEC pour ce festival alors que de nombreux étudiants sont dans une grande précarité à la rentrée. La présidente confirme que le coût a été financé pour moitié par la CVEC. L'université est aussi un lieu de culture, un lieu d'information pour les étudiants.

Ensemble précise qu'elle défend la culture à l'Université, mais que l'utilisation de la CVEC pour ce festival n'est pas défendable.

Par ailleurs, plusieurs organisations syndicales ont protesté contre l'appel au bénévolat des collègues. Est-il vrai que des tuteurs ont été rémunérés pour ce festival ? Nous avons simplement demandé que les collègues qui s'impliqueraient dans l'organisation puissent avoir des heures de récupération.

Julie Morère répond que cela crée de l'emploi étudiant et cela permet d'engager des étudiants dans la préparation du festival. L'appel au bénévolat est commun avec d'autres événements de l'université. Environ 110 personnes, bénévoles et tuteurs, sont intervenues (78 bénévoles et 38 tuteurs).

Modification de l'équipe politique : le second VP étudiant est renouvelé.

Cyprien Haffner, en 3e année de pharmacie devient Vice-président délégué Engagement étudiant et vie étudiante.

Rapport de la consultation sur le projet d'établissement produit par la mission démocratie universitaire, présenté par Arnaud Leclerc pour information.

Très faible participation des étudiants, la participation des personnels est plus significative.

Les représentants étudiants interviennent sur la meilleure façon de toucher les étudiants, de communiquer auprès d'elles et eux, et notamment de toucher les étudiants les moins intégrés à l'université. L'usage des mails à destination des étudiants est questionné.

Ensemble demande quelles sont les suites de cette consultation ? La présidente dit que ce sera inclus dans la lettre d'orientation stratégique et dans l'appel à projets Excellences. Cela va alimenter le travail de l'équipe présidentielle.

Rapport de la mission sciences humaines et sociales. Point présenté par Frédéric Le Blay, Directeur de la MSH Ange-Guépin et Araceli Turmo, Directrice-adjointe de la MSH Ange-Guépin pour Nantes Université.

Il ne s'agit pas de créer un axe qui fasse des SHS un monolithe, mais de créer un axe fédérant de nombreuses personnes. L'axe retenu est « Faire société : identité(s) en question ».

9 composantes, 16 unités de recherche, 500 chercheurs et enseignants-chercheurs, 82 personnels d'appui à la recherche sont concernés par l'axe. 11 unités de recherche s'engagent formellement et les 5 autres donnent un accord. Cela ne signifie pas que tous les chercheurs sont unanimes pour s'engager dans la démarche. L'intitulé et sa description ne sont pas figés, il s'agit d'une proposition qui peut évoluer.

Des points de vigilance sont listés :

- attention à ne pas renforcer l'obsession identitaire à l'œuvre dans le débat socio-politique ;
- affirmation de la nature ouverte, dynamique et évolutive de la notion. Il ne s'agit pas d'un cadre contraignant ;
- les enjeux du lien social et de la justice sociale doivent être pris en compte ;
- définition d'une assise spécifique du site nantais.

La MSH ne pilote pas l'axe, mais se contente de faire des préconisations.

La présidente indique que la diversité des recherches en SHS est préservée. Les fonds de l'Isite vont pouvoir être mobilisés, pas seulement sous forme d'appel à projets.

Ensemble fait part des inquiétudes de collègues en SHS sur le risque que la construction d'un axe conduisant à concentrer encore les financements, donc à sous-financer encore certaines recherches. Les SHS sont largement sous-financées alors que paradoxalement elles coûtent souvent moins cher que d'autres disciplines. Il faut préserver la diversité de la recherche en SHS et son autonomie : les SHS ne sont pas « au service » des autres sciences, même si elles sont tout à fait ouvertes aux projets inter-disciplinaires, à condition que les problèmes soient construits ensemble.

Grands principes de pilotage de l'Isite.

Les projets doivent désormais impliquer des composantes de Nantes université ET un « membre », c.-à-d. un « établissement composante ». Des projets en dehors des thèmes santé et industries du futur peuvent être financés. Le Directoire est l'organe de décision de l'établissement.

Point sur l'appel à projets ExcellencES

Le dépôt du projet est repoussé au 12 janvier. Le VP dédié présente l'état actuel du projet, autour de mot-clé : excellence, société, connaissances, territoire, réussite, diversité, engagement, ouverture, collaboration, transparence, expérimentation, culture commune, confiance, etc.

Il y a 20-25 millions d'euros ANR à la clé.

Ensemble s'interroge sur le projet de développer les « assistants pédagogiques » et sur la signification et le rôle prévu de ces assistants pédagogiques. Nous nous interrogeons sur la mise en place d'une « mission handicap » : est-ce qu'elle n'existe pas déjà ? La présidente répond que la mission existe bien et qu'il s'agit de la renforcer et de l'installer à l'échelle de Nantes université. Sur les assistants pédagogiques, il s'agit d'une nouvelle catégorie de tutorat pour que des étudiants puissent travailler avec les équipes pédagogiques pour apporter un appui à l'enseignement. Les assistants ne viennent pas se substituer aux enseignants, mais ils participent davantage à la vie de la formation, constituer des ressources pédagogiques, renforcer le suivi des étudiants.

Ensemble relève également que tout le monde est favorable aux idées qui sont développées, mais que cela relève des missions de base de l'université : pourquoi le faire via un appel à projets ? La présidente répond qu'en effet, ce sont bien les missions essentielles de l'université, mais que nous n'arrivons pas à financer.

Ensemble indique que ce n'est pas d'assistants dont l'université a besoin, c'est de postes statutaires d'enseignants et d'enseignants-chercheurs ! La présidente répond que l'appel à projets ne permettra pas de recruter des E et EC. Le VP formations précise que les assistants pourront par exemple gérer des forums pendant les cours hybrides... *Ensemble ne souscrit pas à cette idée et précise que la pédagogie et le suivi des enseignements est du ressort des Enseignants et des Enseignants-chercheurs.*

Conférence de développement durable : missions, composition et règlement interne.

Les interventions montrent un large accord sur le principe et les objectifs.

Ensemble précise que, surtout pour les BIATSS, les conditions de la participation doivent être bien cadrées : quotité de temps ? Responsabilité hiérarchique ? Et arbitrage entre les missions de la conférence et les missions de base ? Autorisation d'absence ? Prise en compte dans les fiches de poste ? Reconnaissance pour les personnels ?

Réponse : ces points importants seront définis

Approbation à l'unanimité.

Débat d'orientation budgétaire, présenté par le 1^{er} VP

Au déficit déjà présent, et voté dans le budget rectificatif de juillet, s'ajoutent 4 millions d'euros liés à la hausse du point d'indice pour 2022, pour l'instant non compensée par l'état. Ce sont 8 millions d'euros qui sont prévus en 2023 pour cette hausse du point d'indice.

Deux enjeux sont définis par l'équipe présidentielle :

→ Accompagner l'évolution salariale des personnels BIATSS, via un plan pluriannuel de revalorisation du régime indemnitaire des personnels titulaires BIATSS dans une logique de convergence entre les filières et un plan de revalorisation des salaires des contractuels BIATSS.

→ Faire face à l'explosion de la facture énergétique. L'établissement ne sera pas en mesure de faire face seul à la hausse de l'énergie /, mais il peut travailler à un plan de sobriété énergétique.

Si on attend d'avoir les moyens de l'état, on n'avance pas.

Les orientations budgétaires sont précisées, autour des projets déjà développés, dont : l'implication dans Euniwell, la « transition pédagogique », le développement des *graduate schools*, le soutien à la diversité de la recherche, etc.

NUD salue les orientations présentées notamment la revalorisation indiciaire BIATSS.

Ensemble insiste sur les écarts de primes entre Nantes université et d'autres établissements. En revanche, nous considérons que l'État devrait payer toute la rémunération des fonctionnaires d'État et devrait faire face à ses obligations vis-à-vis de ses agents c.-à-d. les fonctionnaires...

Ensemble demande si un plan de forfait de mobilité durable va enfin être mis en place ? La présidente et le 1^{er} VP répondent qu'il va y avoir un plan de mobilité durable, mais pas forcément la mise en place du forfait.

Ensemble demande pourquoi l'état ne compense pas la hausse du point d'indice. La présidente répond que cette annonce de non-compensation pour 2022 (et l'annonce dans le même temps de la compensation pour 2023) est incompréhensible. France université porte la demande d'une compensation.

Révision des effectifs enseignants et enseignants-chercheurs, 2022 : modification.

Cela concerne un poste à l'Inspé, republication après un concours infructueux réservé « Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi ». Le poste est transformé en poste réservé statut second degré (26-1-2).

Révision des effectifs enseignants et enseignants-chercheurs, 2023 : cela concerne seulement les composantes hors pôle. Pour les pôles, l'enveloppe globale a été votée auparavant et la répartition se fait à l'intérieur des pôles.

Ensemble proteste contre le fait de se prononcer uniquement sur les attributions aux composantes hors pôle et non pas en même temps sur toutes les autres composantes, puisque l'attribution de ces postes échappe maintenant au CA (et est déléguée aux conseils de pôles). Ensemble demande des éléments sur l'évolution des taux d'encadrement par composante ou discipline. Cela nous serait utile pour évaluer l'évolution des postes.

Vote : 6 abstentions des élus Ensemble et 29 pour.

Lignes directrices de gestion indemnitaire du régime indemnitaire des personnels enseignants et chercheurs (RIPEC).

Le 1^{er} VP propose que la composante C3 soit d'un montant de 5 000 euros, soit l'équivalent de la PEDR qui existait auparavant. Le nombre de primes dépendra de l'enveloppe de l'état pour atteindre au bout de 4 ans 45 % des personnels. Mais cela nécessitera que l'état fournisse bien cette enveloppe, sinon ce ne sera pas possible de financer la C3.

Ensemble réclame que la C3 soit fixée au plancher de 3 500 euros, pour qu'elle bénéficie au plus grand nombre de collègues. Le risque est grand de développer un sentiment d'injustice chez toutes et tous les collègues qui n'en bénéficieront pas !

Vote sur la C3 : Ensemble vote contre (6), 29 pour.

Pour la C2,

Ensemble attire l'attention sur le fait que les LDG actent la transformation de décharge d'enseignement en prime monétarisée. Nous sommes contre, sur le principe. Ce n'est qu'une possibilité, mais avec au passage des augmentations substantielles, il va être difficile pour les collègues de choisir la décharge de service ! Tout cela dans un contexte où la surcharge de travail est manifeste. Préserver la santé au travail des collègues est un enjeu majeur pour l'université aujourd'hui.

Le 1^{er} VP indique également qu'il n'y a pas pour l'instant d'enveloppe complémentaire de l'état.

Vote sur la C2 : 5 voix contre dont Ensemble, le reste en pour.

Régime indemnitaire des personnels BIATSS

– Actualisation de la cotation des postes RIFSEEP.

Vote : 5 abstentions dont Ensemble, le reste en pour.

– Revalorisation du régime indemnitaire des personnels BIATSS.

Proposition mise au vote : 600 € annuels pour les catégories A et 250 € pour les catégories C

Le Snptes explique son vote : l'augmentation n'est pas suffisante, mais vote POUR, car la convergence est respectée.

Ensemble explique son vote CONTRE : Au dernier CA nous avons salué les efforts de l'administration pour atteindre la convergence entre les différentes filières de BIATSS malgré des budgets très contraints et voté POUR.

Au CTE nos collègues élues ont souligné que les sommes allouées sont si faibles qu'il est impossible de maintenir l'équité entre les filières, et que cette convergence obtenue pour les cat. C et B est sans cesse menacée, c'est comme si l'État s'amuse à nous mettre en concurrence. Nous sommes toujours opposés aux primes et d'autant plus contre des évolutions de primes qui ne sont pas les mêmes pour toutes les catégories. Nous regrettons que les catégories B ne soient pas augmentées cette fois. Surtout que la « frontière » entre les missions des cat A & B est souvent tenue. Il aurait peut-être mieux valu diviser la somme allouée par le nombre de BIATSS.

Vote : 6 contre (Ensemble), 27 pour

– Modification du dispositif de prime de remplacement temporaire des agents BIATSS absents. Il ne s'agit pas d'absences durables, mais temporaires. Il n'est plus nécessaire que la personne remplacée revienne. Ensemble souligne que la carence d'un mois avant un remplacement peut ne pas être justifiée pour certains services à certaines périodes de l'année. Une absence de 2 ou 3 semaines d'absence lorsque la période est très chargée (Emplois du temps à la rentrée, services des examens pendant les sessions, etc.) peut entraîner une pression et une surcharge très fortes sur les collègues.

Approbation à l'unanimité.

Point d'ordre du jour : Ensemble signale qu'il est 12h15, nous travaillons sans aucune pause depuis 8 heures du matin. Nous demandons une pause qui est refusée par la présidente, qui indique que nous ne sommes pas au travail, mais que nous sommes ici en tant qu'élus. Ensemble s'interroge : si nous ne sommes pas au travail, quel est notre statut ? Quand sommes-nous supposés faire notre travail ? Comment accorder toute l'attention nécessaire à chaque point de l'ordre du jour, dans ces conditions ?

Accréditation des demandes d'ouverture de formations hors vague à partir de 2023-2024

12 demandes d'ouvertures sont présentées.

La présidente indique que ces questions seront examinées dans la mission consacrée au statut de l' élu.

Vote 2 « ne prend pas part au vote », le reste en pour (30).

Capacités d'accueil 2023-2024 des 2^e et 3^e années du 1^{er} cycle des études de Médecine Maïeutique Odontologie Pharmacie Kinésithérapie (MMOPK)

4e année d'application du dispositif d'accès aux études de santé. L'augmentation de 15 % est atteinte.

Désormais, les étudiants n'ayant pas réussi à intégrer la deuxième année des études de santé peuvent continuer en deuxième année de licence et retenter d'intégrer la 3e année.

Ensemble demande si la baisse démographique constatée dans certaines formations se constate aussi en santé.

Réponse du VP formations : cette tendance est effectivement présente en santé cette année, les capacités d'accueil ne sont pas remplies, même si la baisse est contenue pour l'instant.

Le représentant du CHU indique en complément que des étudiants de plus en plus nombreux se posent la question de poursuivre ou non leurs études en santé.

Vote pour à l'unanimité

Validation du retrait de La Roche-sur-Yon agglomération du syndicat mixte Atlanpole

Ce retrait vient de la volonté de la ville de la Roche de développer son propre pôle. Mais cela ne modifie pas nécessairement le territoire concerné par Atlanpole, car Nantes Université inclut l'antenne de La Roche-sur-Yon... Le vote du CA de NU ne change rien à ce départ effectif.

L'université Gustave Eiffel, présente à Bouguenais, entre dans Atlanpole comme « grande école ».

Vote pour à l'unanimité (sur cette validation et sur la modification de statuts d'Atlanpole qui en découle)

Questions diverses

Ensemble demande de pouvoir communiquer auprès de toutes et tous les collègues de Nantes université, et non pas seulement auprès des collègues du périmètre de l'université. La demande a été faite auprès du directeur de l'école centrale, mais est pour l'instant restée sans réponse. Nous avons besoin de rendre compte de l'exercice de notre mandat auprès de tous nos mandants, donc auprès de tous les personnels de Nantes université.

La présidente propose de porter cette question auprès du directoire et dit qu'elle soutiendra cette demande.